

Développement vie-carrière

Au secondaire, les élèves abordent :

- les habiletés suivantes :
 - l'esprit critique;
 - la prise de décision;
 - la résolution de problème;
 - le sens civique et la responsabilité sociale;
 - l'esprit d'entreprise;
 - la littératie financière;
 - des expériences en développement de carrière associées à toutes les sphères d'apprentissage;
- des occasions d'apprentissage pratique;
- des réflexes intellectuels et de la curiosité;
- des possibilités de leadership et de mentorat;
- des occasions de reconnaître leurs connaissances, habiletés, valeurs et intérêts personnels;
- des expériences d'apprentissage entre pairs;
- des expériences d'apprentissage personnalisées et par projet;
- une compréhension de l'importance du savoir et des habiletés à l'école, au travail, dans les loisirs et dans la vie.

9^e année : Développement de carrière — Exploration vie-travail

Les élèves améliorent leur connaissance de soi et leurs habiletés interpersonnelles; ils développent leurs connaissances et leurs aptitudes en matière de gestion personnelle et d'exploration de carrière tout en découvrant leurs champs d'intérêt, leurs traits de personnalité et leurs valeurs.

Les élèves :

- font des liens entre l'école et le travail;
- développent leur confiance en soi, leurs compétences personnelles et leurs capacités;
- associent des compétences et des connaissances aux tâches et responsabilités des emplois;
- explorent les carrières et le monde du travail dont l'information sur le marché du travail et la santé et sécurité en milieu de travail;
- vivent des expériences communautaires et de travail significatives.

10^e année : Développement de carrière — Planification vie-travail

Les élèves planifient leur carrière au secondaire en choisissant les cours et les programmes qui les intéressent et en acquérant les connaissances et compétences qui les préparent à leurs études et à leur formation postsecondaires.

Les élèves :

- découvrent le rapport entre leurs connaissances, leurs compétences et le marché du travail;
- explorent des types de travail qu'ils jugent gratifiants et agréables;
- établissent des liens curriculaires et cocurriculaires avec le développement de carrière;
- explorent les carrières et le monde du travail dont l'information sur le marché du travail et la santé et sécurité en milieu de travail;
- vivent des expériences communautaires et de travail significatives et rencontre des mentors influents.

11^e année : Développement de carrière — Organisation vie-travail

Les élèves développent des connaissances et des compétences applicables à la carrière tout en se préparant aux transitions vie-travail. Ils s'emploient à construire les fondements grâce auxquels ils se développeront et évolueront toute leur vie.

Les élèves :

- développent les connaissances, les compétences et les aptitudes qui constitueront le fondement de leur carrière;
- explorent différentes options postsecondaires;
- raffinent leurs connaissances et leurs compétences tout en explorant des moyens d'améliorer leurs points forts en matière d'employabilité;
- explorent les carrières et le monde du travail dont l'information sur le marché du travail et la santé et sécurité en milieu de travail de même que les responsabilités des employeurs et employés;
- sont exposés à des expériences de travail intégrées significatives et à des mentors influents.

12^e année : Développement de carrière — Transition vie-travail

Les élèves continuent à développer des compétences qui les aideront à réussir leur transition vers des études postsecondaires, le monde du travail et différentes options tout en précisant leurs objectifs vie-carrière et en développant leurs compétences liées à l'emploi et leur vision d'avenir.

Les élèves :

- planifient leur avenir après les études secondaires et définissent des objectifs à court et à long terme;
- font valoir leurs connaissances, leurs compétences et leurs aptitudes auprès d'employeurs potentiels;
- réfléchissent à leur carrière étudiante tout en donnant forme à leurs projets postsecondaires;
- font preuve de leadership lors de placements en milieu de travail et profitent d'une visibilité auprès des équipes de professionnels qui y travaillent.

Les élèves empruntent une variété de parcours dont :

- l'apprentissage;
- le marché du travail;
- l'entrepreneuriat;
- les études postsecondaires;
- les voyages;
- le bénévolat;
- l'éducation permanente.
- avec la capacité d'agir et d'innover dans un mode marqué par la vitesse des changements.

CRÉDIT D'EMPLOI (CDE)

L'option CDE permet aux élèves d'obtenir jusqu'à deux crédits d'études secondaires grâce à un emploi rémunéré, tout en développant un état d'esprit axé sur la croissance en milieu de travail. L'élève doit avoir obtenu un crédit dans un cours de développement de carrière de la série vie-travail ou l'obtenir en même temps que le crédit d'emploi.

PROJET PROPOSÉ PAR L'ÉLÈVE POUR LE SERVICE COMMUNAUTAIRE (PPESC)

L'option PPESC aide les élèves à développer une force de caractère et un sens civique tout en explorant diverses possibilités de carrière. Les connaissances civiques transférables acquises dans le cadre d'un PPESC sensibilisent les élèves à l'égard de leur responsabilité sociale et des besoins de leur communauté.

STAGE PRATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE (SDC)

Les options de SDC sont l'occasion d'obtenir jusqu'à deux crédits d'études secondaires pour un stage non rémunéré tout en leur permettant de réfléchir sur leurs connaissances, leurs habiletés, leurs aspirations professionnelles et le style de vie désiré. L'obtention d'un crédit dans un cours de développement de carrière de la série vie-carrière est un préalable.

Unités	9 ^e année : Développement de carrière — Exploration vie-travail	10 ^e année : Développement de carrière — Planification vie-travail	11 ^e année : Développement de carrière — Organisation vie-travail	12 ^e année : Développement de carrière — Transition vie-travail
Unité 1 : Gestion personnelle	22 heures 1 heure : Introduction 11 heures : Bâtir et maintenir une image de soi positive. 6 heures : Interagir de façon efficace et positive avec autrui. 4 heures : Évoluer et croître tout au long de sa vie.	22 heures 1 heure : Introduction 9 heures : Bâtir et maintenir une image de soi positive. 5 heures : Interagir de façon efficace et positive avec autrui. 7 heures : Évoluer et croître tout au long de sa vie.	22 heures 1 heure : Introduction 11 heures : Bâtir et maintenir une image de soi positive. 6 heures : Interagir de façon efficace et positive avec autrui. 4 heures : Évoluer et croître tout au long de sa vie.	8 heures 5 heures : Bâtir et maintenir une image de soi positive. 1 heure : Interagir de façon efficace et positive avec autrui. 2 heures : Évoluer et croître tout au long de sa vie.
Unité 2 : Exploration de carrière	24 heures 12 heures : Trouver de l'information sur la vie-travail et l'utiliser de façon efficace. 6 heures : Comprendre le lien qui existe entre le travail, la société et l'économie. 3 heures : Maintenir un équilibre entre les divers rôles vie-travail. 3 heures : Comprendre la nature changeante des divers rôles vie-travail.	23 heures 11 heures : Trouver de l'information sur la vie-travail et l'utiliser de façon efficace. 4 heures : Comprendre le lien qui existe entre le travail, la société et l'économie. 3 heures : Maintenir un équilibre entre les divers rôles vie-travail. 5 heures : Comprendre la nature changeante des divers rôles vie-travail.	15 heures 8 heures : Trouver de l'information sur la vie-travail et l'utiliser de façon efficace. 3 heures : Comprendre le lien qui existe entre le travail, la société et l'économie. 2 heures : Maintenir un équilibre entre les divers rôles vie-travail. 2 heures : Comprendre la nature changeante des divers rôles vie-travail.	10 heures 3 heures : Trouver de l'information sur la vie-travail et l'utiliser de façon efficace. 3 heures : Comprendre le lien qui existe entre le travail, la société et l'économie. 2 heures : Maintenir un équilibre entre les divers rôles vie-travail. 2 heures : Comprendre la nature changeante des divers rôles vie-travail.
Unité 3 : Apprentissage et planification	22 heures 12 heures : Participer à un apprentissage continu qui appuie ses objectifs vie-travail. 4 heures : Prendre des décisions qui respectent et améliorent ses scénarios vie-travail. 6 heures : Comprendre, s'engager et gérer son processus de développement vie-travail.	20 heures 7 heures : Participer à un apprentissage continu qui appuie ses objectifs vie-travail. 7 heures : Prendre des décisions qui respectent et améliorent ses scénarios vie-travail. 6 heures : Comprendre, s'engager et gérer son processus de développement vie-travail.	12 heures 3 heures : Participer à un apprentissage continu qui appuie ses objectifs vie-travail. 4 heures : Prendre des décisions qui respectent et améliorent ses scénarios vie-travail. 5 heures : Comprendre, s'engager et gérer son processus de développement vie-travail.	9 heures 4 heures : Participer à un apprentissage continu qui appuie ses objectifs vie-travail. 3 heures : Prendre des décisions qui respectent et améliorent ses scénarios vie-travail. 2 heures : Comprendre, s'engager et gérer son processus de développement vie-travail.
Unité 4 : Recherche et conservation d'emploi	20 heures 5 heures : Que faut-il faire pour obtenir un emploi et le garder? 4 heures : Possibilités et conditions d'emploi. 6 heures : Le processus de demande et d'obtention d'un emploi. 5 heures : Les règles du travail.	19 heures : Trouver ou créer du travail et le conserver.	20 heures : Trouver ou créer du travail et le conserver.	15 heures : Trouver ou créer du travail et le conserver.
Unité 5 : Expérience de travail dans la communauté	22 heures 6–7 heures : Avant l'expérience de travail dans la communauté. 10–12 heures : Pendant l'expérience de travail dans la communauté. 4–5 heures : Après l'expérience de travail dans la communauté.	26 heures 2–3 heures : Avant l'expérience de travail dans la communauté. 22 heures : Pendant l'expérience de travail dans la communauté. 1–2 heures : Après l'expérience de travail dans la communauté.	46 heures 3–4 heures : Avant l'expérience de travail dans la communauté. 40 heures : Pendant l'expérience de travail dans la communauté. 2–3 heures : Après l'expérience de travail dans la communauté.	68 heures 1–2 heures : Avant l'expérience de travail dans la communauté. 65 heures : Pendant l'expérience de travail dans la communauté (des élèves peuvent y consacrer jusqu'à 80 heures*). 1–2 heures : Après l'expérience de travail dans la communauté.
Heures consacrées à l'expérience de travail dans la communauté	10–12 heures	22 heures	40 heures	65–80 heures*

* Des élèves peuvent cumuler jusqu'à 80 heures s'ils ont réussi d'autres cours de développement de carrière vie-travail.